

Le vendredi 20 septembre 2019, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, salle des réceptions, sous la présidence de M. Daniel JANSSENS, Maire.

19/64 : MAINTIEN OU NON DES FONCTIONS D'ADJOINTS AU MAIRE APRES RETRAIT DE L'ENSEMBLE DES DELEGATIONS

Suite au retrait des délégations de fonctions et de signature de Monsieur Michel SAS, 1^{er} Adjoint, Madame Carole DEMESTER, 3^{ème} Adjointe, Madame Evelyne NOTEBAERT, 5^{ème} Adjointe et Monsieur Michel MESMACQUE, 8^{ème} Adjoint, le Conseil municipal, **par vote au scrutin secret et à la majorité absolue**, a décidé de ne pas maintenir ces élus dans leurs fonctions d'Adjoints au Maire.

19/65 : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil Municipal, **par 20 voix pour et 1 abstention**, a décidé de fixer à 5 le nombre d'Adjoints.

19/66 : ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT

Il a été procédé à l'élection du nouvel Adjoint.
Ayant obtenu **la majorité absolue**, Monsieur Pierre PENNEQUIN a été proclamé 1^{er} Adjoint et a été immédiatement installé.